

## États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

### États de la situation financière (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2025 et 2024 (note 1)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	5 115 373	5 439 690
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	508	13 204
Marge	51	564
Dividendes à recevoir	2 773	3 488
Montant à recevoir à l'émission de parts	6 286	8 743
Autres montants à recevoir	–	4
<b>Total de l'actif</b>	<b>5 124 991</b>	<b>5 465 693</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	1 532	–
Montant à payer au rachat de parts	4 613	1 164
Autres charges à payer	–	1
Passifs dérivés	–	248
<b>Total du passif</b>	<b>6 145</b>	<b>1 413</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)</b>	<b>5 118 846</b>	<b>5 464 280</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie A	1 367 028	1 074 839
Catégorie privilégiée	2 211 174	1 695 576
Catégorie F	51 670	49 800
Catégorie Plus-F	162 283	134 677
Catégorie O	1 326 691	2 509 388
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (\$) (note 5)</b>		
Catégorie A	61,55	55,57
Catégorie privilégiée	81,07	73,15
Catégorie F	21,62	19,50
Catégorie Plus-F	82,49	74,40
Catégorie O	60,38	54,44

### † Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2025 et 2024.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 décembre 2025	90 715	95 576
31 décembre 2024	73 507	78 010

### Type de garantie\* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 décembre 2025	–	95 576	–	–
31 décembre 2024	–	78 010	–	–

\* Les définitions se trouvent à la note 2k.

### Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 8 juillet 1996 (la date de création).

Catégorie	Date de début des activités
Catégorie A	25 juillet 1996
Catégorie privilégiée	6 décembre 2011
Catégorie F	6 juillet 2020
Catégorie Plus-F	16 décembre 2011
Catégorie O	22 mai 2013

## États du résultat global (en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre moyen de parts)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 (note 1)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>		
Intérêts aux fins de distribution	827	1 523
Revenu de dividendes	67 722	61 381
Profit (perte) sur dérivés	(7 841)	5 939
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	591 779	36 768
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	873	(194)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(136 375)	1 209 885
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>	<b>516 985</b>	<b>1 315 302</b>
<b>Autres produits</b>		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(975)	527
Revenu tiré du prêt de titres ±	72	62
<b>Total des autres produits</b>	<b>(903)</b>	<b>589</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion ±±	33 536	22 787
Frais d'administration fixes ±±±	2 048	1 416
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	7	5
Coûts de transaction ±±±±	165	119
Retenues d'impôt (note 7)	9 176	8 607
<b>Total des charges avant les renoncations/prises en charge</b>	<b>44 932</b>	<b>32 934</b>
Renoncations/prises en charge par le gestionnaire	(11 302)	(7 507)
<b>Total des charges après les renoncations/prises en charge</b>	<b>33 630</b>	<b>25 427</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>482 452</b>	<b>1 290 464</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie A	136 063	248 874
Catégorie privilégiée	217 431	341 808
Catégorie F	5 615	13 263
Catégorie Plus-F	16 558	30 959
Catégorie O	106 785	655 560
<b>Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie (en milliers)</b>		
Catégorie A	21 439	17 754
Catégorie privilégiée	25 389	18 404
Catégorie F	2 534	2 644
Catégorie Plus-F	1 859	1 617
Catégorie O	32 284	45 401
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions) (\$)</b>		
Catégorie A	6,34	14,01
Catégorie privilégiée	8,57	18,56
Catégorie F	2,22	5,01
Catégorie Plus-F	8,91	19,15
Catégorie O	3,31	14,43

### ± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	(en milliers de dollars)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers de dollars)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	98	100,0	81	100,0
Intérêts versés sur la garantie	-	-	-	-
Retenues d'impôt	(2)	(2,0)	(1)	(1,2)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(24)	(24,5)	(18)	(22,3)
<b>Revenu tiré du prêt de titres</b>	<b>72</b>	<b>73,5</b>	<b>62</b>	<b>76,5</b>

### ±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	1,20 %
Catégorie privilégiée	0,75 %
Catégorie F	0,95 %
Catégorie Plus-F	0,60 %
Catégorie O	0,00 %

### ±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	0,10 %
Catégorie privilégiée	0,03 %
Catégorie F	0,03 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie O	s. o.

### ±±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2025	2024
<b>Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	120	97
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	1	1
Payé à CIBC World Markets Corp.	-	-
<b>Rabais de courtage (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	-	-
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	-	-

### Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 étaient les suivants :

	2025	2024
(en milliers de dollars)	24	21

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  
(en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie privilégiée		Parts de catégorie F		Parts de catégorie Plus-F	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	136 063	248 874	217 431	341 808	5 615	13 263	16 558	30 959
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(305)	(1 558)	(14 694)	(12 596)	(122)	(162)	(1 297)	(1 150)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(305)	(1 558)	(14 694)	(12 596)	(122)	(162)	(1 297)	(1 150)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	588 138	582 296	632 245	747 544	17 671	18 679	50 506	43 647
Montant reçu au réinvestissement des distributions	305	1 554	14 554	12 475	114	152	1 100	985
Montant payé au rachat de parts	(432 012)	(425 407)	(333 938)	(159 993)	(21 408)	(21 467)	(39 261)	(19 387)
Total des transactions sur parts rachetables	156 431	158 443	312 861	600 026	(3 623)	(2 636)	12 345	25 245
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	292 189	405 759	515 598	929 238	1 870	10 465	27 606	55 054
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 074 839	669 080	1 695 576	766 338	49 800	39 335	134 677	79 623
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	1 367 028	1 074 839	2 211 174	1 695 576	51 670	49 800	162 283	134 677

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 31 décembre 2025 et 2024

Solde au début de la période	19 342	16 075	23 178	14 000	2 553	2 697	1 810	1 431
Parts rachetables émises	10 381	11 814	8 343	11 475	890	1 078	662	659
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	5	28	179	169	5	7	13	13
Total des parts rachetables émises	29 728	27 917	31 700	25 644	3 448	3 782	2 485	2 103
Parts rachetables rachetées	(7 517)	(8 575)	(4 426)	(2 466)	(1 059)	(1 229)	(518)	(293)
Solde à la fin de la période	22 211	19 342	27 274	23 178	2 389	2 553	1 967	1 810

Parts de catégorie O

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	106 785
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	(14 085)	(26 750)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(14 085)	(26 750)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	366 413	231 945
Montant reçu au réinvestissement des distributions	14 085	26 750
Montant payé au rachat de parts	(1 655 895)	(302 019)
Total des transactions sur parts rachetables	(1 275 397)	(43 324)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 182 697)	585 486
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	2 509 388	1 923 902
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	1 326 691	2 509 388

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 31 décembre 2025 et 2024

Solde au début de la période	46 094	47 305
Parts rachetables émises	6 783	4 504
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	232	487
Total des parts rachetables émises	53 109	52 296
Parts rachetables rachetées	(31 137)	(6 202)
Solde à la fin de la période	21 972	46 094

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2025, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2035 à 2045
158 399	-

## Tableaux des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 (note 1)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	482 452	1 290 464
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	975	(527)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(591 779)	(36 768)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	136 375	(1 209 885)
Achat de placements	(3 625 799)	(2 895 952)
Produits de la vente de placements	3 479 908	2 176 162
Marge	513	527
Dividendes à recevoir	715	(437)
Autres montants à recevoir	4	(3)
Autres charges à payer et autres passifs	(1)	(1)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(116 637)</b>	<b>(676 420)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	1 657 430	1 616 315
Montant payé au rachat de parts	(1 552 169)	(927 334)
Distributions versées aux porteurs de parts	(345)	(300)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>104 916</b>	<b>688 681</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période</b>	<b>(11 721)</b>	<b>12 261</b>
<b>Perte (profit) de change sur la trésorerie</b>	<b>(975)</b>	<b>527</b>
<b>Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période</b>	<b>13 204</b>	<b>416</b>
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période</b>	<b>508</b>	<b>13 204</b>
Intérêts reçus	827	1 523
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	59 261	52 337

## Fonds indice boursier américain CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>ACTIONS AMÉRICAINES</b>				
<b>Services de communications</b>				
Alphabet Inc., catégorie A	365 159	54 948	156 875	
Alphabet Inc., catégorie C	291 853	41 138	125 703	
AT&T Inc.	444 960	11 997	15 171	
Charter Communications Inc., catégorie A	5 523	2 636	1 582	
Comcast Corp., catégorie A	228 112	9 681	9 358	
Electronic Arts Inc.	14 088	2 068	3 951	
Fox Corp., catégorie A	13 078	653	1 312	
Fox Corp., catégorie B	9 251	474	824	
Live Nation Entertainment Inc.	9 911	1 229	1 938	
Match Group Inc.	14 817	1 536	657	
Meta Platforms Inc., catégorie A	136 692	46 671	123 844	
Netflix Inc.	265 951	12 646	34 225	
News Corp., catégorie A	23 504	585	843	
News Corp., catégorie B	7 748	213	315	
Omnicom Group Inc.	20 020	1 877	2 219	
Paramount Skydance Corp.	19 506	306	359	
Take-Two Interactive Software Inc.	10 902	2 128	3 831	
TKO Group Holdings Inc.	4 161	907	1 194	
T-Mobile US Inc.	30 187	5 961	8 413	
Trade Desk Inc. (The)	27 578	3 329	1 437	
Verizon Communications Inc.	264 693	14 640	14 797	
Walt Disney Co. (The)	112 051	14 112	17 497	
Warner Bros. Discovery Inc.	155 527	3 315	6 152	
		233 050	532 497	10,4 %
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
Airbnb Inc., catégorie A	26 667	5 149	4 968	
Amazon.com Inc.	610 572	104 593	193 436	
AutoZone Inc.	1 044	2 636	4 860	
Best Buy Co. Inc.	12 264	1 066	1 127	
Booking Holdings Inc.	2 023	5 846	14 870	
Carnival Corp.	68 149	1 564	2 857	
Carvana Co.	8 876	5 515	5 141	
Chipotle Mexican Grill Inc.	82 991	3 412	4 215	
D.R. Horton Inc.	17 189	1 813	3 398	
Darden Restaurants Inc.	7 300	1 179	1 844	
Deckers Outdoor Corp.	9 147	1 904	1 302	
Domino's Pizza Inc.	1 954	1 020	1 118	
DoorDash Inc., catégorie A	23 463	6 649	7 294	
eBay Inc.	28 370	1 495	3 392	
Expedia Group Inc.	7 343	1 105	2 855	
Ford Motor Co.	245 635	3 640	4 423	
General Motors Co.	58 550	2 963	6 535	
Genuine Parts Co.	8 731	1 409	1 473	
Hasbro Inc.	8 368	739	942	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	14 588	2 658	5 752	
Home Depot Inc. (The)	62 475	21 586	29 507	
Las Vegas Sands Corp.	19 096	1 130	1 706	
Lennar Corp., catégorie A	13 542	1 510	1 911	
Lowe's Cos. Inc.	35 200	7 679	11 651	
Marriott International Inc., catégorie A	13 979	2 807	5 953	
McDonald's Corp.	44 697	13 142	18 750	
MGM Resorts International	12 875	576	645	
Nike Inc., catégorie B	74 646	7 955	6 527	
Norwegian Cruise Line Holdings Ltd.	28 573	844	875	
NVR Inc.	178	1 195	1 782	
O'Reilly Automotive Inc.	52 979	3 052	6 632	
Pool Corp.	2 055	960	645	
PulteGroup Inc.	12 234	831	1 969	
Ralph Lauren Corp.	2 433	384	1 181	
Ross Stores Inc.	20 412	2 311	5 047	
Royal Caribbean Cruises Ltd.	15 918	2 392	6 094	
Starbucks Corp.	71 356	6 884	8 247	
Tapestry Inc.	12 845	667	2 253	
Tesla Inc.	176 363	59 143	108 862	
TJX Cos. Inc. (The)	69 852	6 139	14 727	
Tractor Supply Co.	33 164	1 654	2 276	
Ulta Beauty Inc.	2 814	1 335	2 337	
Williams-Sonoma Inc.	7 644	1 796	1 874	
Wynn Resorts Ltd.	5 299	541	875	
Yum! Brands Inc.	17 427	2 385	3 618	
		305 253	517 746	10,1 %
<b>Biens de consommation de base</b>				
Altria Group Inc.	105 360	5 891	8 338	
Archer-Daniels-Midland Co.	30 162	2 559	2 380	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Brown-Forman Corp., catégorie B	11 220	779	401	
Bunge Global SA	8 495	1 166	1 039	
Campbell Soup Co.	12 332	714	472	
Church & Dwight Co. Inc.	15 071	1 608	1 735	
Clorox Co. (The)	7 656	1 257	1 060	
Coca-Cola Co. (The)	242 987	17 532	23 316	
Colgate-Palmolive Co.	50 592	4 793	5 487	
Conagra Brands Inc.	30 023	1 175	713	
Constellation Brands Inc., catégorie A	8 848	2 204	1 675	
Costco Wholesale Corp.	27 815	18 974	32 922	
Dollar General Corp.	13 815	2 884	2 518	
Dollar Tree Inc.	11 906	1 719	2 010	
Estée Lauder Cos. Inc. (The), catégorie A	15 431	3 243	2 218	
General Mills Inc.	33 479	2 732	2 137	
Hershey Co. (The)	9 300	2 140	2 323	
Hormel Foods Corp.	18 296	863	595	
J.M. Smucker Co. (The)	6 696	990	899	
Kenvue Inc.	120 308	3 751	2 848	
Keurig Dr Pepper Inc.	85 269	3 973	3 278	
Kimberly-Clark Corp.	20 829	3 103	2 884	
Kraft Heinz Co. (The)	53 490	2 480	1 780	
Kroger Co. (The)	38 265	2 155	3 282	
Lamb Weston Holdings Inc.	8 786	881	505	
McCormick & Co. Inc.	15 894	1 454	1 486	
Molson Coors Beverage Co.	10 606	759	680	
Mondelez International Inc., catégorie A	80 988	5 702	5 984	
Monster Beverage Corp.	44 765	2 458	4 711	
PepsiCo Inc.	85 819	16 346	16 905	
Philip Morris International Inc.	97 701	12 362	21 510	
Procter & Gamble Co. (The)	146 662	24 862	28 848	
Sysco Corp.	30 056	2 695	3 040	
Target Corp.	28 520	4 706	3 826	
Tyson Foods Inc., catégorie A	17 765	1 389	1 429	
Walgreens Boots Alliance Inc.	43 723	–	–	
Walmart Inc.	275 223	18 439	42 086	
		180 738	237 320	4,6 %
<b>Énergie</b>				
APA Corp.	22 260	1 294	747	
Baker Hughes Co.	61 933	2 686	3 871	
Chevron Corp.	118 794	21 296	24 851	
ConocoPhillips Co.	77 558	9 654	9 965	
Coterra Energy Inc.	47 787	1 614	1 726	
Devon Energy Corp.	39 371	2 812	1 979	
Diamondback Energy Inc.	11 689	2 204	2 412	
EOG Resources Inc.	34 056	4 879	4 909	
EQT Corp.	39 169	2 234	2 882	
Expand Energy Corp.	14 948	2 293	2 264	
Exxon Mobil Corp.	264 685	32 798	43 719	
Halliburton Co.	52 824	2 274	2 049	
Kinder Morgan Inc.	122 878	3 587	4 636	
Marathon Petroleum Corp.	18 865	2 408	4 211	
Occidental Petroleum Corp.	45 140	3 481	2 548	
ONEOK Inc.	39 493	3 577	3 984	
Phillips 66	25 289	3 219	4 479	
Schlumberger Ltd.	93 764	5 948	4 939	
Targa Resources Corp.	13 473	1 654	3 412	
Texas Pacific Land Corp.	3 627	2 618	1 430	
Valero Energy Corp.	19 144	2 602	4 277	
Williams Cos. Inc. (The)	76 648	3 613	6 324	
		118 745	141 614	2,8 %
<b>Services financiers</b>				
Aflac Inc.	29 606	2 450	4 481	
Alistate Corp. (The)	16 424	2 648	4 692	
American Express Co.	33 712	6 729	17 118	
American International Group Inc.	33 866	2 644	3 977	
Ameriprise Financial Inc.	5 831	1 979	3 924	
Apollo Global Management Inc.	29 144	6 960	5 791	
Ares Management Corp., catégorie A	12 930	3 178	2 868	
Arthur J. Gallagher & Co.	16 118	4 340	5 725	
Assurant Inc.	3 160	587	1 045	
Bank of America Corp.	421 665	18 285	31 832	
Bank of New York Mellon Corp. (The)	43 769	2 660	6 974	
Berkshire Hathaway Inc., catégorie B	115 092	44 680	79 403	
BlackRock Inc.	9 057	7 918	13 306	
Blackstone Inc.	46 348	7 836	9 806	
Block Inc.	34 373	3 695	3 071	
Brown & Brown Inc.	18 429	1 862	2 016	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds indice boursier américain CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Capital One Financial Corp.	39 901	5 460	13 273		Charles River Laboratories International Inc.	3 088	960	845	
Cboe Global Markets Inc.	6 568	1 168	2 263		Cigna Corp.	16 766	5 344	6 334	
Charles Schwab Corp. (The)	104 836	9 202	14 376		Cooper Cos. Inc. (The)	12 478	1 242	1 404	
FNB indiciel d'actions MSCI États-Unis CIBC	107 234	4 040	3 974		CVS Health Corp.	79 674	8 074	8 679	
Cincinnati Financial Corp.	9 793	1 314	2 195		Danaher Corp.	39 457	10 226	12 398	
Citigroup Inc.	112 303	7 991	17 987		DaVita Inc.	2 215	240	345	
Citizens Financial Group Inc.	26 930	1 272	2 159		Dexcom Inc.	24 479	3 175	2 230	
CME Group Inc.	22 632	5 435	8 483		Edwards Lifesciences Corp.	36 422	3 390	4 262	
Coinbase Global Inc., catégorie A	14 320	5 470	4 445		Elevance Health Inc.	13 949	6 974	6 712	
Corpay Inc.	4 391	1 414	1 814		Eli Lilly and Co.	49 843	26 621	73 521	
Erie Indemnity Co., catégorie A	1 594	1 085	627		GE HealthCare Technologies Inc.	28 591	2 840	3 219	
FactSet Research Systems Inc.	2 342	1 341	933		Gilead Sciences Inc.	77 869	6 801	13 118	
Fidelity National Information Services Inc.	32 503	3 783	2 965		HCA Healthcare Inc.	10 026	2 718	6 425	
Fifth Third Bancorp	41 488	1 738	2 666		Henry Schein Inc.	6 281	577	652	
Fiserv Inc.	33 716	4 852	3 108		Hologic Inc.	13 969	1 139	1 428	
Franklin Resources Inc.	19 097	631	626		Humana Inc.	7 549	3 368	2 654	
Global Payments Inc.	14 859	2 020	1 579		IDEXX Laboratories Inc.	5 011	2 314	4 653	
Globe Life Inc.	4 996	582	959		Incyte Corp.	10 350	1 150	1 403	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	18 825	8 409	22 712		Insulet Corp.	4 415	1 774	1 722	
Hartford Financial Services Group Inc. (The)	17 489	1 633	3 308		Intuitive Surgical Inc.	22 249	7 662	17 295	
Huntington Bancshares Inc.	98 676	1 753	2 350		IQVIA Holdings Inc.	10 689	2 642	3 307	
Interactive Brokers Group Inc., catégorie A	27 952	2 398	2 467		Johnson & Johnson	151 217	29 264	42 953	
Intercontinental Exchange Inc.	35 787	4 794	7 955		Labcorp Holdings Inc.	5 203	1 334	1 792	
Invesco Ltd.	27 936	647	1 007		McKesson Corp.	7 747	3 235	8 722	
Jack Henry & Associates Inc.	4 542	1 022	1 138		Merck & Co. Inc.	155 781	16 994	22 506	
JPMorgan Chase & Co.	170 859	29 593	75 565		Mettler-Toledo International Inc.	1 283	1 771	2 455	
KeyCorp	58 306	1 192	1 652		Moderna Inc.	21 824	4 721	883	
KKR & Co. Inc.	43 078	6 734	7 537		Molina Healthcare Inc.	3 226	1 342	768	
Loews Corp.	10 636	810	1 537		Pfizer Inc.	356 857	16 728	12 196	
M&T Bank Corp.	9 646	2 059	2 667		Quest Diagnostics Inc.	6 982	1 106	1 663	
Marsh & McLennan Cos. Inc.	30 748	5 951	7 830		Regeneron Pharmaceuticals Inc.	6 325	5 357	6 701	
Mastercard Inc., catégorie A	51 464	21 242	40 325		ResMed Inc.	9 161	2 307	3 029	
MetLife Inc.	34 726	2 760	3 763		Revvity Inc.	7 116	1 051	945	
Moody's Corp.	9 629	3 459	6 752		Solventum Corp.	9 200	855	1 001	
Morgan Stanley	75 810	7 769	18 473		STERIS PLC	6 160	1 578	2 144	
MSCI Inc.	4 716	2 527	3 714		Stryker Corp.	21 602	6 643	10 421	
Nasdaq Inc.	28 312	2 194	3 774		Thermo Fisher Scientific Inc.	23 581	13 746	18 755	
Northern Trust Corp.	11 870	1 370	2 225		UnitedHealth Group Inc.	56 854	30 398	25 760	
PayPal Holdings Inc.	58 725	5 809	4 706		Universal Health Services Inc., catégorie B	3 467	571	1 037	
PNC Financial Services Group Inc.	24 614	4 621	7 052		Vertex Pharmaceuticals Inc.	15 924	6 009	9 909	
Principal Financial Group Inc.	12 547	1 100	1 519		Viatri Inc.	72 289	1 042	1 235	
Progressive Corp. (The)	36 804	6 499	11 503		Waters Corp.	3 737	1 309	1 948	
Prudential Financial Inc.	21 967	2 676	3 403		West Pharmaceutical Services Inc.	4 515	1 643	1 705	
Raymond James Financial Inc.	11 066	1 478	2 439		Zimmer Biomet Holdings Inc.	12 438	1 718	1 535	
Regions Financial Corp.	55 036	1 295	2 047		Zoetis Inc.	27 660	4 979	4 777	
Robinhood Markets Inc., catégorie A	49 355	8 483	7 662				335 884	472 194	9,2 %
S&P Global Inc.	19 456	8 066	13 955		<b>Industrie</b>				
SPDR S&P 500 ETF Trust	81 224	74 286	76 014		3M Co.	33 342	4 603	7 327	
State Street Corp.	17 530	1 629	3 104		A. O. Smith Corp.	7 116	568	653	
Synchrony Financial	22 605	1 123	2 589		Ametek Inc.	14 448	2 304	4 071	
T. Rowe Price Group Inc.	13 715	1 832	1 927		Automatic Data Processing Inc.	25 385	6 724	8 962	
Travelers Cos. Inc. (The)	14 000	2 891	5 574		Axon Enterprise Inc.	4 953	2 246	3 861	
Truist Financial Corp.	80 290	4 343	5 423		Boeing Co. (The)	49 147	10 064	14 646	
U.S. Bancorp	97 562	5 283	7 145		Broadridge Financial Solutions Inc.	7 326	1 565	2 244	
Visa Inc., catégorie A	105 922	28 290	50 987		Builders FirstSource Inc.	6 940	1 516	980	
WR. Berkley Corp.	18 843	1 152	1 813		C.H. Robinson Worldwide Inc.	7 415	852	1 636	
Wells Fargo & Co.	197 021	11 708	25 203		Carrier Global Corp.	49 750	2 644	3 608	
		458 129	731 277	14,3 %	Caterpillar Inc.	29 372	8 120	23 095	
<b>Soins de santé</b>					Cintas Corp.	21 419	3 005	5 529	
Abbott Laboratories	109 138	13 679	18 768		Comfort Systems USA Inc.	2 209	2 868	2 830	
AbbVie Inc.	110 928	19 993	34 789		Copart Inc.	55 885	2 491	3 003	
Agilent Technologies Inc.	17 794	2 572	3 323		CSX Corp.	116 875	3 924	5 815	
Align Technology Inc.	4 188	1 302	898		Cummins Inc.	8 663	2 491	6 069	
Amgen Inc.	33 797	10 016	15 183		Dayforce Inc.	10 045	932	954	
Baxter International Inc.	32 264	2 083	846		Deere & Co.	15 779	6 453	10 083	
Becton, Dickinson and Co.	17 990	5 011	4 792		Delta Air Lines Inc.	40 711	2 003	3 878	
Biogen Inc.	9 208	2 337	2 224		Dover Corp.	8 608	1 407	2 307	
Bio-Techne Corp.	9 738	1 139	786		EMCOR Group Inc.	2 810	2 447	2 360	
Boston Scientific Corp.	93 043	5 972	12 177		Emerson Electric Co.	35 260	3 875	6 423	
Bristol-Myers Squibb Co.	127 772	9 986	9 460		Equifax Inc.	7 682	1 821	2 288	
Cardinal Health Inc.	14 913	1 418	4 206		Expeditors International of Washington Inc.	8 411	993	1 720	
Cencora Inc.	12 168	2 737	5 641		Fastenal Co.	72 055	2 383	3 969	
Centene Corp.	29 307	2 707	1 655		FedEx Corp.	13 624	3 363	5 402	
					Fortive Corp.	19 934	1 183	1 511	
					GE Vernova Inc.	17 029	3 029	15 276	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds indice boursier américain CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Generac Holdings Inc.	3 673	999	687		Hewlett Packard Enterprise Co.	82 813	1 579	2 730	
General Dynamics Corp.	15 913	4 669	7 353		HP Inc.	58 665	2 470	1 794	
General Electric Co.	66 204	8 224	27 990		Intel Corp.	281 420	11 239	14 253	
Honeywell International Inc.	39 848	8 167	10 670		International Business Machines Corp.	58 667	12 179	23 852	
Howmet Aerospace Inc.	25 235	1 988	7 101		Intuit Inc.	17 499	9 381	15 910	
Hubbell Inc.	3 335	1 482	2 033		Jabil Inc.	6 705	1 211	2 098	
Huntington Ingalls Industries Inc.	2 463	739	1 150		Keysight Technologies Inc.	10 786	1 906	3 008	
IDEX Corp.	4 698	1 217	1 147		KLA Corp.	8 247	3 917	13 754	
Illinois Tool Works Inc.	16 569	3 932	5 601		Lam Research Corp.	78 833	4 620	18 522	
Ingersoll Rand Inc.	22 508	1 660	2 447		Microchip Technology Inc.	33 933	2 645	2 968	
J.B. Hunt Transport Services Inc.	4 721	940	1 259		Micron Technology Inc.	70 450	6 196	27 598	
Jacobs Solutions Inc.	7 503	1 115	1 364		Microsoft Corp.	466 484	158 307	309 649	
Johnson Controls International PLC	38 357	2 893	6 304		Monolithic Power Systems Inc.	3 012	1 946	3 747	
L3Harris Technologies Inc.	11 740	2 982	4 731		Motorola Solutions Inc.	10 454	3 426	5 500	
Leidos Holdings Inc.	8 025	1 125	1 987		NetApp Inc.	12 525	1 138	1 841	
Lennox International Inc.	2 004	1 792	1 336		NVIDIA Corp.	1 525 159	91 282	390 411	
Lockheed Martin Corp.	12 780	6 120	8 484		ON Semiconductor Corp.	25 255	1 957	1 877	
Masco Corp.	13 059	792	1 137		Oracle Corp.	105 567	12 934	28 242	
Nordson Corp.	3 341	977	1 103		Palantir Technologies Inc.	143 373	11 743	34 979	
Norfolk Southern Corp.	14 083	3 633	5 581		Palo Alto Networks Inc.	42 930	8 172	10 854	
Northrop Grumman Corp.	8 420	4 290	6 590		PTC Inc.	7 519	1 378	1 798	
Old Dominion Freight Line Inc.	11 575	2 094	2 491		Qnity Electronics Inc.	13 145	1 803	1 473	
Otis Worldwide Corp.	24 428	2 268	2 929		Qualcomm Inc.	67 220	10 567	15 782	
PACCAR Inc.	32 964	2 873	4 955		Roper Technologies Inc.	6 756	3 430	4 128	
Parker-Hannifin Corp.	7 920	3 306	9 555		Salesforce Inc.	59 751	14 383	21 726	
Paychex Inc.	20 329	2 812	3 130		Sandisk Corp. of Delaware	8 738	2 642	2 847	
Paycom Software Inc.	3 067	1 141	671		Seagate Technology Holdings PLC	634	259	240	
Quanta Services Inc.	9 356	1 920	5 420		ServiceNow Inc.	65 111	9 297	13 690	
Republic Services Inc.	12 629	2 156	3 674		Skyworks Solutions Inc.	9 332	1 161	812	
Rockwell Automation Inc.	7 047	1 936	3 763		Super Micro Computer Inc.	31 473	4 001	1 264	
Rollins Inc.	18 422	970	1 518		Synopsys Inc.	11 658	5 660	7 516	
RTX Corp.	84 152	9 740	21 183		Teledyne Technologies Inc.	2 947	1 543	2 066	
Snap-On Inc.	3 264	899	1 544		Teradyne Inc.	9 829	1 273	2 611	
Southwest Airlines Co.	32 405	1 358	1 838		Texas Instruments Inc.	57 029	10 697	13 580	
Stanley Black & Decker Inc.	9 721	1 159	991		Trimble Inc.	14 933	1 260	1 606	
Textron Inc.	11 060	891	1 323		Tyler Technologies Inc.	2 700	1 448	1 682	
TransDigm Group Inc.	3 535	3 442	6 452		VeriSign Inc.	5 238	1 130	1 747	
Uber Technologies Inc.	130 412	11 422	14 626		Western Digital Corp.	21 459	1 384	5 074	
Union Pacific Corp.	37 228	8 740	11 820		Workday Inc., catégorie A	13 620	5 254	4 015	
United Airlines Holdings Inc.	20 319	1 390	3 119		Zebra Technologies Corp., catégorie A	3 165	1 261	1 055	
United Parcel Service Inc., catégorie B	46 382	8 536	6 315				753 193	1 703 394	33,3 %
United Rentals Inc.	3 994	1 799	4 437						
Veralto Corp.	15 584	1 705	2 134						
Verisk Analytics Inc.	8 748	2 080	2 686						
W.W. Grainger Inc.	2 746	2 035	3 803						
Wabtec Corp.	10 730	1 535	3 144						
Waste Management Inc.	23 263	4 504	7 015						
Xylem Inc.	15 281	1 924	2 856						
		230 245	389 947	7,6 %					
<b>Technologies de l'information</b>					<b>Matériaux</b>				
Adobe Inc.	26 272	11 118	12 620		Air Products and Chemicals Inc.	13 968	4 256	4 736	
Advanced Micro Devices Inc.	102 182	11 740	30 036		Albemarle Corp.	7 387	1 672	1 434	
Akamai Technologies Inc.	9 029	933	1 081		Avery Dennison Corp.	4 851	962	1 211	
Amphenol Corp., catégorie A	76 826	4 123	14 250		Ball Corp.	16 820	1 123	1 223	
Analog Devices Inc.	30 877	6 112	11 493		CF Industries Holdings Inc.	9 790	967	1 039	
Apple Inc.	927 420	172 158	346 059		Corteva Inc.	42 411	2 850	3 902	
Applied Materials Inc.	50 000	6 565	17 637		Dow Inc.	44 610	2 679	1 431	
AppLovin Corp., catégorie A	16 989	15 238	15 712		DuPont de Nemours Inc.	26 297	2 495	1 451	
Arista Networks Inc.	64 811	3 920	11 656		Ecolab Inc.	15 999	3 425	5 765	
Autodesk Inc.	13 369	3 328	5 432		Freeport-McMoRan Inc.	90 124	4 124	6 283	
Broadcom Inc.	296 394	37 362	140 799		International Flavors & Fragrances Inc.	16 073	2 141	1 487	
Cadence Design Systems Inc.	17 085	3 793	7 330		International Paper Co.	33 142	1 975	1 792	
CDW Corp.	8 171	1 803	1 527		Linde PLC	29 307	11 590	17 151	
Cisco Systems Inc.	247 334	13 731	26 150		LyondellBasell Industries NV, catégorie A	16 161	1 664	960	
Cognizant Technology Solutions Corp., catégorie A	30 293	2 322	3 451		Martin Marietta Materials Inc.	3 785	1 713	3 235	
Corning Inc.	48 968	2 211	5 885		Mosaic Co. (The)	19 922	1 112	659	
CrowdStrike Holdings Inc., catégorie A	15 751	8 219	10 134		Newmont Corp.	68 492	4 136	9 387	
Datadog Inc., catégorie A	20 426	4 082	3 813		Nucor Corp.	14 364	2 048	3 216	
Dell Technologies Inc., catégorie C	18 917	3 006	3 268		Packaging Corp. of America	5 609	1 081	1 588	
EPAM Systems Inc.	3 468	1 792	975		PPG Industries Inc.	14 084	1 928	1 980	
F5 Inc.	3 621	795	1 269		Sherwin-Williams Co. (The)	14 469	4 191	6 435	
Fair Isaac Corp.	1 488	1 869	3 453		Steel Dynamics Inc.	8 616	1 295	2 004	
First Solar Inc.	6 735	1 533	2 415		Vulcan Materials Co.	8 293	1 837	3 246	
Fortinet Inc.	39 673	2 874	4 324				61 264	81 615	1,6 %
Gartner Inc.	4 524	1 731	1 566		<b>Immobilier</b>				
Gen Digital Inc.	35 224	1 065	1 315		Alexandria Real Estate Equities Inc.	9 762	1 700	656	
GoDaddy Inc., catégorie A	8 482	1 691	1 445		American Tower Corp.	29 383	7 355	7 081	
					AvalonBay Communities Inc.	8 876	2 111	2 209	
					Boston Properties Inc.	9 250	1 002	857	
					Camden Property Trust	6 678	1 160	1 009	
					CBRE Group Inc., catégorie A	18 399	1 822	4 061	
					CoStar Group Inc.	26 601	2 664	2 455	
					Crown Castle International Corp.	27 332	4 433	3 334	
					Digital Realty Trust Inc.	20 266	3 549	4 303	
					Equinix Inc.	6 163	5 262	6 481	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds indice boursier américain CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Equity Residential	21 746	1 848	1 882	
Essex Property Trust Inc.	4 042	1 297	1 452	
Extra Space Storage Inc.	13 322	2 564	2 381	
Federal Realty Investment Trust	4 928	741	682	
Healthpeak Properties Inc.	43 617	1 366	963	
Host Hotels & Resorts Inc.	40 141	876	977	
Invitation Homes Inc.	35 398	1 663	1 350	
Iron Mountain Inc.	18 552	1 417	2 112	
Kimco Realty Corp.	42 503	1 184	1 183	
Mid-America Apartment Communities Inc.	7 349	1 415	1 401	
Prologis Inc.	58 299	8 072	10 215	
Public Storage	9 912	3 485	3 530	
Realty Income Corp.	57 737	4 626	4 467	
Regency Centers Corp.	10 331	893	979	
SBA Communications Corp.	6 687	2 140	1 775	
Simon Property Group Inc.	20 490	3 375	5 206	
UDR Inc.	18 875	1 044	950	
Ventas Inc.	29 482	2 071	3 131	
VICI Properties Inc.	67 083	2 792	2 589	
Welltower Inc.	43 077	5 814	10 974	
Weyerhaeuser Co.	45 244	1 831	1 471	
		<b>81 572</b>	<b>92 116</b>	<b>1,8 %</b>
<b>Services publics</b>				
AES Corp. (The)	44 695	1 114	880	
Alliant Energy Corp.	16 134	1 138	1 440	
Ameren Corp.	16 977	1 706	2 327	
American Electric Power Co. Inc.	33 596	3 678	5 317	
American Water Works Co. Inc.	12 247	2 063	2 194	
Atmos Energy Corp.	10 075	1 575	2 318	
CenterPoint Energy Inc.	40 977	1 495	2 156	
CMS Energy Corp.	19 100	1 391	1 833	
Consolidated Edison Inc.	22 654	2 507	3 088	
Constellation Energy Corp.	19 600	2 836	9 504	
Dominion Energy Inc.	53 594	4 413	4 310	
DTE Energy Co.	13 035	1 801	2 308	
Duke Energy Corp.	48 809	6 046	7 852	
Edison International	24 151	1 938	1 989	
Entergy Corp.	28 030	2 162	3 556	
Eversource Energy	14 449	1 141	1 438	
Exelon Corp.	23 548	2 068	2 176	
Exelon Corp.	63 409	3 294	3 794	
FirstEnergy Corp.	32 631	1 752	2 005	
NextEra Energy Inc.	130 713	11 218	14 403	
NiSource Inc.	29 951	1 139	1 717	
NRG Energy Inc.	12 028	764	2 629	
PG&E Corp.	137 949	2 868	3 043	
Pinnacle West Capital Corp.	7 512	688	914	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
PPL Corp.	46 428	1 768	2 232	
Public Service Enterprise Group Inc.	31 329	2 488	3 453	
Sempra Energy	40 964	3 751	4 964	
Southern Co. (The)	69 109	6 065	8 271	
Vistra Corp.	19 990	2 549	4 426	
WEC Energy Group Inc.	20 416	2 232	2 955	
Xcel Energy Inc.	37 127	2 890	3 764	
		<b>82 538</b>	<b>113 256</b>	<b>2,2 %</b>
<b>TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES</b>		<b>2 840 611</b>	<b>5 012 976</b>	<b>97,9 %</b>
<b>ACTIONS INTERNATIONALES</b>				
<b>Bermudes</b>				
Arch Capital Group Ltd.	22 664	2 085	2 984	
Everest Re Group Ltd.	2 647	1 073	1 233	
		<b>3 158</b>	<b>4 217</b>	<b>0,1 %</b>
<b>Canada</b>				
Lululemon Athletica Inc.	6 773	3 674	1 932	
		<b>3 674</b>	<b>1 932</b>	<b>0,0 %</b>
<b>Irlande</b>				
Accenture PLC, catégorie A	38 923	11 675	14 334	
Allegion PLC	5 399	694	1 180	
Aptiv PLC	13 562	1 016	1 416	
CRH PLC	42 069	7 223	7 206	
Eaton Corp. PLC	24 378	4 135	10 657	
Medtronic PLC	80 502	8 462	10 614	
Seagate Technology Holdings PLC	13 041	954	4 929	
Smurfit Westrock PLC	32 774	2 068	1 740	
TE Connectivity PLC	18 464	2 638	5 766	
Trane Technologies PLC	13 918	3 237	7 435	
		<b>42 102</b>	<b>65 277</b>	<b>1,3 %</b>
<b>Pays-Bas</b>				
NXP Semiconductors NV	15 796	3 908	4 706	
		<b>3 908</b>	<b>4 706</b>	<b>0,1 %</b>
<b>Suisse</b>				
Amcor PLC	144 881	2 025	1 658	
Chubb Ltd.	22 971	5 703	9 841	
Garmin Ltd.	10 261	1 669	2 857	
		<b>9 397</b>	<b>14 356</b>	<b>0,3 %</b>
<b>Royaume-Uni</b>				
Aon PLC	13 490	4 413	6 534	
Pentair PLC	10 271	776	1 468	
Willis Towers Watson PLC	6 010	1 702	2 710	
		<b>6 891</b>	<b>10 712</b>	<b>0,2 %</b>
<b>TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES</b>		<b>69 130</b>	<b>101 200</b>	<b>2,0 %</b>
<b>TOTAL DES ACTIONS</b>		<b>2 909 741</b>	<b>5 114 176</b>	<b>99,9 %</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME</b>		<b>2 909 741</b>	<b>5 114 176</b>	<b>99,9 %</b>

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>PLACEMENTS À COURT TERME</b>							
Province de Québec	4,00 %	2026/01/29	billet à escompte, USD	875 000	1 204	1 197	
<b>TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME</b>					<b>1 204</b>	<b>1 197</b>	<b>0,0 %</b>
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(126)		
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>					<b>2 910 819</b>	<b>5 115 373</b>	<b>99,9 %</b>
Marge						51	0,0 %
Autres actifs, moins les passifs						3 422	0,1 %
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>						<b>5 118 846</b>	<b>100,0 %</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Annexe à l'inventaire du portefeuille

### Conventions de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds n'avait pas conclu de conventions selon lesquelles les instruments financiers pouvaient être compensés.

### Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds indice boursier américain CIBC (le Fonds) cherche à procurer une croissance à long terme par la plus-value du capital. Le Fonds est géré de manière à dégager un rendement similaire à celui de l'indice S&P 500 calculé en fonction du rendement total. L'indice S&P 500 est pondéré en fonction de la capitalisation de 500 sociétés et est conçu pour mesurer le rendement de l'ensemble de l'économie américaine représentant tous les secteurs importants.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie des stratégies de gestion passive de manière à créer un portefeuille présentant des caractéristiques similaires à celles de l'indice S&P 500, ce qui lui permet de dégager un rendement qui suit de près celui de cet indice en dollars canadiens.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

#### Risque de concentration aux 31 décembre 2025 et 2024

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2025.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2024 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

#### Au 31 décembre 2024

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
<b>Actions américaines</b>	
Services de communications	9,2
Consommation discrétionnaire	11,0
Biens de consommation de base	5,4
Énergie	3,1
Services financiers	14,0
Soins de santé	9,7
Industrie	7,6
Technologies de l'information	31,3
Matériaux	1,7
Immobilier	2,1
Services publics	2,3
<b>Actions internationales</b>	
Bermudes	0,1
Irlande	1,5
Pays-Bas	0,2
Suisse	0,3
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>	<b>0,5</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

#### Risque de crédit

Les notations représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds ne détenait aucun placement important dans des titres de créance.

### Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

#### Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 décembre 2025 et 2024, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

#### Au 31 décembre 2025

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	5 113 796	99,9

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

#### Au 31 décembre 2024

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	5 456 691	99,9

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2025 et 2024 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)</b>	<b>51 138</b>	<b>54 567</b>

#### Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Fonds n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

#### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

### Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2025 et 2024 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Indice S&P 500	51 019	52 831

### Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2025 et 2024 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

#### Au 31 décembre 2025

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Placements à court terme	–	1 197	–	1 197
Actions	5 114 176	–	–	5 114 176
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>5 114 176</b>	<b>1 197</b>	<b>–</b>	<b>5 115 373</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

#### Au 31 décembre 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Actions	5 439 690	–	–	5 439 690
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>5 439 690</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5 439 690</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	(248)	–	–	(248)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(248)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(248)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>5 439 442</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5 439 442</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

### Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

### Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

« S&P<sup>MD</sup> » est une marque déposée de S&P Global Ratings, division de S&P Global, utilisée sous licence par la Banque CIBC. Le Fonds n'est pas parrainé ni endossé par S&P Global Ratings, qui ne vend pas de parts de ce Fonds ni n'en fait la promotion. S&P Global Ratings ne fait pas de déclaration quant à la pertinence d'investir dans le Fonds.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

## 1. Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds mutuels CIBC et chacun des portefeuilles de la Famille de Portefeuilles CIBC (individuellement le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds commun de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Placements CIBC inc. est le placeur principal des Fonds, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (le *gestionnaire*) des Fonds et Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (le *fiduciaire*) des Fonds.

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série de parts d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries de parts supplémentaires pourraient être offertes. Le tableau qui suit présente les catégories ou les séries de parts offertes par chaque Fonds, à la date des présents états financiers :

Fonds	Catégories ou séries offertes
Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F
Fonds marché monétaire CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds de revenu à court terme CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds canadien d'obligations CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds à revenu mensuel CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'obligations mondiales CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds équilibré CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds de revenu de dividendes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds de croissance de dividendes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'actions canadiennes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds d'actions américaines CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds petites sociétés américaines CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'actions mondiales CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds d'actions internationales CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'actions européennes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds de marchés émergents CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds Asie-Pacifique CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds petites sociétés internationales CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds sociétés financières CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds ressources canadiennes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds énergie CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds immobilier canadien CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds métaux précieux CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'innovation en technologie CIBC ( <i>auparavant le Fonds mondial de technologie CIBC</i> )	Catégorie A et catégorie F
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice obligataire canadien CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice obligataire mondial CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indiciel équilibré CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F et catégorie Plus-F
Fonds indice boursier canadien CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice boursier américain élargi CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice boursier américain CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice boursier international CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice boursier européen CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F et catégorie Plus-F
Fonds indiciel marchés émergents CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice Nasdaq CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F et catégorie Plus-F
Portefeuille revenu sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie F, catégorie FT4 et catégorie FT6
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie F, catégorie FT4 et catégorie FT6
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille croissance sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie F, catégorie FT4 et catégorie FT6
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
<b>Portefeuilles FNB</b>	<b>Catégories ou séries offertes</b>
Portefeuille FNB prudent CIBC	Catégorie A, catégorie F, catégorie FNB et catégorie O
Portefeuille FNB équilibré CIBC	Catégorie A, catégorie F, catégorie FNB et catégorie O
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC	Catégorie A, catégorie F, catégorie FNB et catégorie O

Solutions de placement Intelli	Catégories ou séries offertes
Solution de revenu Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5
Solution équilibrée Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5
Solution de croissance Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5

Stratégies d'investissement durable	Catégories ou séries offertes
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Solution durable équilibrée prudente CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Solution durable équilibrée CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O

Les parts de série FNB sont offertes à la vente de façon continue par voie de prospectus sous forme de parts ordinaires (séries) et se négocient à la Cboe Canada Inc. (*Cboe Canada*) en dollars canadiens. Le tableau qui suit présente le symbole boursier à la Cboe Canada pour chaque part de série FNB négociée à la Cboe Canada, à la date des présents états financiers :

Stratégies d'investissement durable	Symbole boursier à la Cboe Canada
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	CSCP
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	CSCE
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	CSGE
Solution durable équilibrée prudente CIBC	CSCB
Solution durable équilibrée CIBC	CSBA
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	CSBG

Les parts de catégorie FNB sont offertes à la vente de façon continue par voie de prospectus sous forme de parts ordinaires (catégorie) et se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) en dollars canadiens. Le tableau qui suit présente le symbole boursier à la TSX pour chaque catégorie FNB négociée à la TSX, à la date des présents états financiers :

Portefeuilles FNB	Symbole boursier à la Bourse de Toronto
Portefeuille FNB prudent CIBC	CCON
Portefeuille FNB équilibré CIBC	CBLN
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC	CGRW

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion différents. Les charges d'exploitation peuvent être communes ou propres à une catégorie ou à une série. Les charges propres à une catégorie ou à une série sont réparties par catégorie ou par série. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts de catégorie A et de série A sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 500 \$. Les investisseurs pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme, le cas échéant.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie F et de série F sont offertes, moyennant un placement minimum de 500 \$, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte. Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F et de série F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers à l'égard des parts de catégorie F et de série F, ce qui permet de réduire les frais de gestion annuels imputés à l'égard de ces parts. Les parts des catégories FT4, FT6 et FT8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie F, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie privilégiée sont offertes aux investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 100 000 \$ pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC et le Fonds marché monétaire CIBC, de 100 000 \$ US pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, de 50 000 \$ pour le Fonds de revenu à court terme CIBC, le Fonds canadien d'obligations CIBC, le Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, le Fonds indice obligataire canadien CIBC, le Fonds indice obligataire mondial CIBC, le Fonds indice obligataire canadien CIBC, le Fonds indice boursier américain élargi CIBC, le Fonds indice boursier américain CIBC, le Fonds indice boursier international CIBC, le Fonds indice boursier européen CIBC, le Fonds indiciel marchés émergents CIBC, le Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et le Fonds indice Nasdaq CIBC, et de 50 000 \$ US pour l'option d'achat en dollars américains du Fonds indice boursier américain élargi CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC. Les frais de gestion sont moins élevés pour les parts de catégorie privilégiée que pour les parts de catégorie A.

Les parts de catégorie Plus-F sont offertes, sous réserve de certaines exigences de placement minimum, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, les clients institutionnels et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre ces parts sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers pour cette catégorie, de sorte que les frais de gestion annuels imputés sont réduits. Le 6 juillet 2020, les parts de catégorie institutionnelle du Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, du Fonds indice obligataire canadien CIBC, du Fonds indice obligataire mondial CIBC, du Fonds indiciel équilibré CIBC, du Fonds indice boursier canadien CIBC, du Fonds indice boursier américain élargi CIBC, du Fonds indice boursier américain CIBC, du Fonds indice boursier international CIBC, du Fonds indice boursier européen CIBC, du Fonds indiciel marchés émergents CIBC, du Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC ont été renommées parts de catégorie Plus-F.

Les parts de catégorie FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et offertes de façon continue. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts de catégorie FNB à la TSX ou à une autre Bourse ou marché par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Les parts de série FNB sont cotées à la Cboe Canada et offertes de façon continue. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts de série FNB à la Cboe Canada ou à une autre Bourse ou marché par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Les parts de catégorie O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts de catégorie O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés à un Fonds à l'égard des parts de catégorie O; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts de catégorie O, ou selon leurs directives, ou encore aux courtiers et aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de catégorie O.

## Notes des états financiers

Les parts de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

Les parts de série T5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série A, les parts de série FT5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série F et les parts de série ST5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série S, sauf que les parts de série T5, les parts de série FT5 et les parts de série ST5 peuvent nécessiter un placement minimum différent et que chacune des séries vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque série.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie ou série de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2025. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2025 et 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, sauf pour les Fonds, les catégories ou les séries créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 décembre 2025 et 2024.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 4 mars 2026.

### 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

#### a) Instruments financiers

##### Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

#### b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

##### Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial ou municipal canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une notation plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou à une notation équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notations des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notations recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notations utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notations utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

### Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

### Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

#### *Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine*

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2025, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

### c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.
- vi) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

### d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

## Notes des états financiers

### e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

### f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

### g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

### h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés attribuable aux contrats à terme standardisés dans les états du résultat global.

### i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière.

Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

### j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

### k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une notation approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

**l) Fonds à catégories ou à séries multiples**

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie ou série de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

**m) Prêts et créances, autres actifs et passifs**

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

**n) Légende des abréviations**

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	KRW	Won sud-coréen
ARS	Peso argentin	MAD	Dirham marocain
AUD	Dollar australien	MXN	Peso mexicain
BRL	Real brésilien	MYR	Ringgit malais
CAD	Dollar canadien	NOK	Couronne norvégienne
CHF	Franc suisse	NZD	Dollar néo-zélandais
CLP	Peso chilien	PEN	Nouveau sol péruvien
CNY	Renminbi chinois	PHP	Peso philippin
COP	Peso colombien	PKR	Roupie pakistanaise
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	QAR	Riyal qatarien
EGP	Livre égyptienne	RUB	Rouble russe
EUR	Euro	SAR	Riyal saoudien
GBP	Livre sterling	SEK	Couronne suédoise
HKD	Dollar de Hong Kong	SGD	Dollar de Singapour
HUF	Forint hongrois	THB	Baht thaïlandais
IDR	Rupiah indonésienne	TRY	Nouvelle livre turque
ILS	Shekel israélien	TWD	Dollar de Taïwan
INR	Roupie indienne	USD	Dollar américain
JOD	Dinar jordanien	ZAR	Rand sud-africain
JPY	Yen japonais		

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
ELN	Billet lié à des titres de participation
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
CAÉ sans droit de vote	Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

**o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie ou série, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

**p) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur**

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations n'étaient pas encore en vigueur au 31 décembre 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) *IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;

## Notes des états financiers

- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

### 3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

#### a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

#### b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

#### c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

#### d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la notation de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

#### e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

#### f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

### 4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

### 5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

### 6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de catégorie O et de série O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions.

Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais de gestion. Les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par les Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire (les *frais d'administration fixes*). Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative des catégories ou séries de parts des Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie ou série de parts des Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O et de série O. Les frais d'administration fixes payables par les Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

### 7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC peuvent réaliser des profits et des pertes de change nets à la conversion en dollars canadiens, à des fins fiscales, du montant net de leurs gains en capital réalisés. Ces gains sont distribués aux investisseurs annuellement, à moins que ces Fonds choisissent de les conserver, ce qui ferait en sorte que l'impôt serait payable par les Fonds.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC, le Fonds marché monétaire CIBC et le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, pour lesquels l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujétiés à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

#### *Provision pour impôts en lien avec des titres indiens*

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujétiés aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste *Provision pour retenues d'impôt* dans les états de la situation financière et au poste *Retenues d'impôt* dans les états du résultat global.

### 8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

## Notes des états financiers

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

### 9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

#### *Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds*

La Banque CIBC est le gestionnaire, Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, le gestionnaire paie tous les frais d'administration des Fonds en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes.

#### *Ententes et rabais de courtage*

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

#### *Courtier désigné et courtier*

GACI a conclu une entente avec Marchés mondiaux CIBC inc., un membre de son groupe, afin d'agir à titre de courtier désigné et courtier pour la distribution des parts de série FNB des Fonds, selon les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociés en Bourse.

#### *Dépositaire*

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

#### *Fournisseur de services*

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Fonds et, en contrepartie, paye certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à Compagnie Trust CIBC Mellon. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Fonds.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

### 10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

### 11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC  
Fonds marché monétaire CIBC  
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC  
Fonds de revenu à court terme CIBC  
Fonds canadien d'obligations CIBC  
Fonds à revenu mensuel CIBC  
Fonds d'obligations mondiales CIBC  
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC  
Fonds équilibré CIBC  
Fonds de revenu de dividendes CIBC  
Fonds de croissance de dividendes CIBC  
Fonds d'actions canadiennes CIBC  
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC  
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC  
Fonds d'actions américaines CIBC  
Fonds petites sociétés américaines CIBC  
Fonds d'actions mondiales CIBC  
Fonds d'actions internationales CIBC  
Fonds d'actions européennes CIBC  
Fonds de marchés émergents CIBC  
Fonds Asie-Pacifique CIBC  
Fonds petites sociétés internationales CIBC  
Fonds sociétés financières CIBC  
Fonds ressources canadiennes CIBC  
Fonds énergie CIBC  
Fonds immobilier canadien CIBC  
Fonds métaux précieux CIBC  
Fonds d'innovation en technologie CIBC (*auparavant Fonds mondial de technologie CIBC*)  
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC  
Fonds indice obligataire canadien CIBC  
Fonds indice obligataire mondial CIBC  
Fonds indiciel équilibré CIBC

Fonds indice boursier canadien CIBC  
Fonds indice boursier américain élargi CIBC  
Fonds indice boursier américain CIBC  
Fonds indice boursier international CIBC  
Fonds indice boursier européen CIBC  
Fonds indiciel marchés émergents CIBC  
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC  
Fonds indice Nasdaq CIBC  
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC  
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC  
Fonds durable d'actions mondiales CIBC  
Solution durable équilibrée prudente CIBC  
Solution durable équilibrée CIBC  
Solution durable équilibrée de croissance CIBC  
Solution de revenu Intelli CIBC  
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC  
Solution équilibrée Intelli CIBC  
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC  
Solution de croissance Intelli CIBC  
Portefeuille revenu sous gestion CIBC  
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC  
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC  
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC  
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC  
Portefeuille croissance sous gestion CIBC  
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC  
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC  
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC  
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC  
Portefeuille FNB prudent CIBC  
Portefeuille FNB équilibré CIBC  
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC

(collectivement, les « Fonds »)

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gary Chin.

*Ernst + Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
23 mars 2026



**Fonds mutuels CIBC**  
**Famille de Portefeuilles CIBC**

1-800-465-3863

[www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels)

[info@gestiondactifscibc.com](mailto:info@gestiondactifscibc.com)

Adresse de retour :

C. P. 4644, Station A

Toronto (Ontario)

M5W 5E4

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, communiquez avec Placements CIBC inc. en composant le 1-800-465-3863 ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC, utilisée sous licence.